

PROJET

PAYSAGE(S)

Révéler, concevoir, fabriquer la ville et les territoires



Hors-série

2 Nov
2021

L'apport des paysagistes concepteurs à la transition écologique •

Les maires et le paysage • Réparer le vivant • Essentiel pour vivre en ville •

Désimperméabiliser • Habiter avec le feu • **A la reconquête de l'espace public •**

Intégrer le risque inondation

Sur les berges de l'Orb à Sérignan, un espace soumis à de potentielles inondations s'est transformé en un parking perméable. Un aménagement résilient et propice à la promenade, imaginé par les paysagistes concepteurs de l'Atelier Sites.

Tout a commencé en 2015, lorsque la municipalité de cette ville de l'Hérault (environ 7 000 habitants) décida d'implanter un parking à l'extérieur du centre-ville, côté rive gauche de l'Orb avec une passerelle cycle et piéton comme élément de liaison. Objectifs : éviter l'engorgement du cœur historique, très fréquenté aux beaux jours, et faciliter l'accès des vélos aux plages toutes proches, sans toutefois passer par le centre.

Confié aux paysagistes concepteurs de l'Atelier Sites, basé à Montpellier (34), ceux-ci se sont d'abord attachés à raccorder la passerelle au site. Christine Munoz, paysagiste et co-fondatrice de l'agence de paysage, explique l'intérêt de ces travaux : *"la passerelle devait s'adapter au paysage, pas l'inverse"*. Les études altimétriques ont permis d'établir la meilleure connexion entre le sol et l'ouvrage.

Le projet de paysage conforte la spécificité de chaque rive :

- côté rive droite, en direction du centre-ville, une ambiance urbaine, minérale avec une placette d'accueil de la passerelle, en calades de galets sciés, perforées de cépées d'érables ;
- côté rive gauche, une ambiance naturelle dans laquelle se situe le parking et la voie verte qui arrive des plages.

DES ESSENCES LOCALES ET ABONDANTES

Implanté sur les berges de l'Orb, côté rive gauche, sur des terrains en friche et nus, le parking prévoyait initialement 200 places. *"Nous avons baissé sa capacité d'accueil à 120 places, car le parking se devait d'être une entrée de ville 'verte', ponctuée de généreuses zones de plantation. Il ne devait pas être une simple zone de stationnement"* cadre la paysagiste.



Noues plantées

Des platelages en bois, posés au milieu des graminées, permettent de découvrir la nature qui borde la rivière. Au loin, la passerelle piétonne fait la jonction entre les deux rives.



Des végétaux abondants

Aperçu des végétaux un an après leur plantation. L'ensemble est dense : il camoufle aussi bien la rivière que le parking, dont le revêtement se compose uniquement d'un tout-venant filtrant. Au centre, la voie cyclable ondule parmi les graminées et les jeunes saules.



Un parking paysager

Les paysagistes concepteurs de l'agence Atelier Sites ont travaillé les angles et les perspectives, de sorte à ce que le parking soit parfaitement dissimulé derrière des écrans verts et invisibles depuis le centre-ville. Le parking possède ainsi tous les attributs d'un parc paysager qui se découvre au gré des circulations.



Côté rive droite (centre-ville)

La passerelle piétonne et cyclable, qui enjambe la rivière, fait le lien entre les deux rives. Le côté droit, donnant accès au centre historique, est couvert de calades en galets sciés. Quelques cépées ponctuent la minéralité du site.

Potentiellement inondable, le parking, par un jeu de pentes, dirige tous les flux hydriques vers des noues plantées, dont les essences reprennent pour beaucoup le vocabulaire des ripisylves locales. A savoir : des saules, des frênes... mais aussi, de multiples graminées. Soit, en tout, plus de 11 000 végétaux plantés. Rien que les pépinières Daniel Soupe ont fourni près de 200 arbres. Autant de sujets plantés avec soin par l'entreprise Parc Sport et Paysage. "Etant donné que le sol d'origine n'était pas propice au développement des végétaux, nous avons réalisé un plan de fumure favorable à la pousse des végétaux et d'immenses fosses en terre pierre pour les cépées, le résultat a été fulgurant dès la première année" précise-t-elle.

Au sol, les paysagistes ont fait le choix de ne pas matérialiser les places du parking, car cela aurait été à l'encontre du caractère paysager qu'ils voulaient donner au site. Le parking se résume donc à des alcôves entre noues peu perceptibles depuis l'extérieur du site.

UN LIEU DE PROMENADE

Entre les noues perpendiculaires à la rivière, des voies cyclables de 3 m de large, en béton légèrement désactivé, s'étirent désormais sur 3 km, pour le plus grand bonheur des cyclistes et des piétons. "Le colorant intégré au mélange reprend la teinte des terres locales, autrement dit, la couleur ocre" ajoute la paysagiste. Des platelages piétons de 1,5 m de large, réalisés

par l'entreprise idverde à partir de chêne du Limousin, traversent également les noues, afin que des promeneurs puissent déambuler au milieu d'une nature abondante et généreuse.

Si les voitures stationnent, les vélos et les marcheurs traversent ce parking perméable, devenu, au fil, du temps, un haut lieu de promenade. "Depuis la ville ou la voie verte, nous avons travaillé les angles de vue afin que les voitures soient dissimulées derrière la végétation. C'est un endroit caché, qui se révèle petit à petit" explique-t-elle.

Au final, ce parking-promenade répond à tous les enjeux actuels : il est vert, conformément aux souhaits des citoyens en manque de verdure, il est perméable, donc résilient face aux inondations potentielles, il favorise la biodiversité, il rafraîchit l'atmosphère par l'évapotranspiration des végétaux... ■

Maître d'ouvrage : **Ville de Sérignan (34)**

Maître d'œuvre : **Atelier Sites (paysagiste-concepteur)**

Entreprises : **Parc Sport Paysage (plantations), idverde (platelages en bois)**

Surface : **2 ha**

Coût : **2 millions d'euros HT**